



Cofinancé par
l'Union européenne

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Nord
le Département est là



**Appel à la concurrence 2023 dans le cadre de
« Promouvoir l'entreprise – Transports collectifs »
Cahier des charges**

Date limite de réception des offres : 18 décembre 2023 à 17H

Démarrage au 1^{er} janvier 2024

Pouvoir adjudicateur :

Réussir en Sambre Avesnois
20 avenue Alphonse de Lamartine
BP 40247
59607 MAUBEUGE Cedex
Téléphone : 03.66.32.32.00
Mail : resa@reussir-sa.fr



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Hauts-de-France



pôle emploi



CAHIER DES CHARGES

SOMMAIRE

	N° page
01 - Présentation de la structure	03
02 - Contexte et origine de l'action	04
03 - Présentation de l'action et des besoins du PLIE	05
04 - Obligations de publicité	05
05 - Dispositions diverses	06
06 - Conditions de rendu des offres	06



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Hauts-de-France



pôle emploi



Maubeuge
Val de Sambre



Pays
de
Mormal
Communauté de Communes



Cœur
de
l'Avesnois



Sud
Avesnois
Communauté de Communes

1. Présentation de la structure

Réussir en Sambre Avesnois est une association créée pour porter les activités d'ingénierie et d'innovation sociale au travers de celles d'une « Mission Locale », d'un « PLIE » et d'une « Maison de l'Emploi » d'arrondissement. Elle est chargée de la mise en œuvre d'une politique territoriale d'insertion sociale et professionnelle sur les territoires de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, la Communauté de Communes Sud Avesnois et la Communauté de Communes du Pays de Mormal.

Il permet d'échanger, de partager sur les savoir-faire et les moyens qui doivent profiter à la continuité des parcours des publics en difficulté et d'élargir l'offre de service sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

La structure est portée par les élus du territoire qui ont fait le choix de :

- Observer pour agir
- Communiquer autour d'une orientation de qualité
- Former pour améliorer l'insertion professionnelle et la sécurisation des parcours
- Renforcer la politique territoriale pour la jeunesse
- Favoriser le développement local et l'attractivité du territoire
- Qualifier les parcours d'insertion des publics en difficulté
- Proposer une offre de services de proximité

Les activités principales de Réussir en Sambre Avesnois s'articulent autour de 3 axes :

- 1/ L'information, l'accueil et l'orientation de tous les publics
- 2/ L'accompagnement, au travers des dispositifs mobilisés, des publics et des entreprises
- 3/ Le développement via l'ingénierie de projet

Sur chacune de ces trois activités, Réussir en Sambre Avesnois assure une mission de services aux publics et fait évoluer les pratiques par l'expérimentation et l'innovation.

Un service pour le territoire :

Une offre de service pour tous les publics.

Un objectif : l'emploi. Réussir en Sambre Avesnois aide également à résoudre les problèmes de mobilité, de qualification, de santé et de logement, freins à la réussite professionnelle.

Une mise en synergie des professionnels avec des compétences diverses, experts en leurs domaines.

Une structure unique avec des antennes de proximité.

Une offre de service répondant aux besoins d'un territoire, validée et portée politiquement.

Des solutions proposées qui correspondent aux problématiques des publics et des entreprises.

Une équipe qui révèle et valorise les talents.

Un intérêt collectif partagé (entre Réussir en Sambre Avesnois, son équipe et ses partenaires).

Un Générateur d'Avenir : des diagnostics de besoins, des projets et des plans d'actions, en lien avec le développement économique du territoire, et à destination de la population.

Un accompagnement individualisé et personnalisé permettant d'apporter des réponses adaptées avec l'aide de pôles ressources.

Une structure ressource en ingénierie de projets et de financements.

Une aide aux PME/PMI sur le volet Ressources Humaines.

Une structure qui coordonne les acteurs locaux en s'appuyant sur une dynamique partenariale.

Une offre d'Accueil, d'Information et d'Orientation pour tous et de proximité.

Une orientation professionnelle tout au long du parcours de la personne, en lien avec les acteurs et le contexte du territoire.

Une légitimité d'intervention acquise par sa gouvernance, son portage politique, ses compétences internes et son animation partenariale locale.

Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par le Fonds Social Européen et a le soutien des partenaires institutionnels suivants :



Cofinancé par
l'Union européenne



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



- La Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre
- Les Communautés de Communes du Cœur de l'Avesnois, du Pays de Mormal et du Sud Avesnois
- Le Conseil Régional des Hauts de France
- Le Conseil Départemental du Nord

Cadre de référence

L'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

2. Contexte et origine de l'action

- Le Fonds Social Européen +

Le programme FSE+ État entend déployer une stratégie orientée autour de 7 priorités, 4 majeures correspondent aux principaux défis (insertion, jeunes, compétences, marché de l'emploi) et 3 spécifiques (aide matérielle, innovation, AS RUP)

Pour cette nouvelle période de programmation, l'accent est mis, concernant le PLIE, sur :

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi

- Les grands principes de gestion de Réussir en Sambre Avesnois

L'additionnalité, la subsidiarité, le partenariat sont les trois principes que respecte Réussir en Sambre Avesnois :

Additionnalité : Réussir en Sambre Avesnois intervient pour impulser de nouvelles actions ou renforcer des actions existantes. Il peut apporter des moyens supplémentaires pour les renforcer.

Subsidiarité : L'équipe responsable de l'animation de Réussir en Sambre Avesnois, autant que faire se peut, complète les missions et les actions de ses partenaires avec qui sont passées des conventions d'objectifs.

Coordination-partenariat : La fonction centrale est d'impulser et de coordonner les actions afin que les participants puissent suivre des « parcours d'insertion » débouchant sur un emploi, ou sur une formation qualifiante, avec un minimum de temps mort entre ces actions.

- Les caractéristiques socio-économiques du territoire de la Sambre Avesnois

Un territoire jeune mais vieillissant.

Un ancrage des situations de pauvreté et de précarité : le revenu net moyen par habitant est de 8.70% inférieur à la moyenne régionale.

Une augmentation des familles monoparentales, compliquant l'insertion professionnelle, et fragilisant les cellules familiales, par la précarité accrue des ressources.

Une population globalement moins diplômée, confrontée à l'illettrisme et cumul des difficultés à l'insertion professionnelle : cadre familial restreint, socialement et culturellement pauvre ; méconnaissance de l'environnement périphérique économique, social, culturel ; isolement social, notamment dans les zones rurales, blocages psycho sociaux (peur de l'inconnu), préjugés et idées reçues sur « l'extérieur », difficultés à communiquer avec les autres hors de son cercle de connaissances.

Un faible taux d'activité féminin, et une tranche 55-64 ans en grande difficulté d'emploi pour un faible taux d'emploi sur le bassin de 53 %.



Cofinancé par
l'Union européenne



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Une part des contrats aidés non marchand élevée qui porte parfois les publics à ne plus se tourner vers l'emploi marchand et à réserver leurs recherches à ce type de contrat.

Un sas d'accès à l'emploi qui passe majoritairement par de l'intérim et des contrats de courte durée.

Un potentiel de développement d'emplois de services et des envies d'entreprendre qui nécessite d'être encouragées.

Des opportunités existantes sur un bassin qui reste essentiellement industriel, avec des emplois à pourvoir mais à rendre attractifs.

Un dispositif de contrat de professionnalisation insuffisamment exploité pour des publics qui sont souvent réfractaires à la formation continue en raison des échecs rencontrés en formation initiale.

- L'activité PLIE de Réussir en Sambre Avesnois

Les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) constituent des dispositifs de mise en cohérence des interventions publiques au plan local, afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficultés.

Les PLIE doivent ainsi permettre d'améliorer l'accès à l'emploi des femmes et des hommes confrontés à une exclusion durable du marché de l'emploi, résultant d'une accumulation de difficultés professionnelles et sociales liées à un faible niveau de qualification, à la situation familiale, à l'âge, au logement, à la santé, ou encore à la marginalisation sociale.

Pour mettre en action ses orientations stratégiques, Réussir en Sambre Avesnois établit des conventions avec des acteurs opérationnels. Il apporte des moyens supplémentaires et participe au financement d'actions.

Le présent appel à la concurrence s'articule grâce à des fiches action. Il vise à proposer un cadre de référence aux acteurs opérationnels qui souhaitent coopérer avec Réussir en Sambre Avesnois.

- Le cadre de référence

L'article L.322-4-16-6 du Code du Travail qui définit le rôle des PLIE.

La Circulaire du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité du 21 décembre 1999 relative au développement de Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi.

Le Programme Opérationnel National FSE validé par la Commission européenne le 10 octobre 2014 « l'Emploi et l'Inclusion 2014-2020 ».

L'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

3. Présentation de l'action et des besoins du PLIE

Réussir en Sambre Avesnois souhaite faire appel à un prestataire dans le cadre de son opération « Soutien à la gestion RH des entreprises », pour l'actions suivante : Promouvoir l'entreprise, ses métiers, ses valeurs

Dans ce cadre, le présent appel à la concurrence concerne la mise en place, pour 2 ans (renouvelable une fois) de la prestation suivante : « Promouvoir l'entreprise – Transports collectifs » (voir détail fiche action)

4. Obligations de publicité

Le candidat retenu sera chargé d'informer le public (participants) du concours financier du FSE+.

Pour cela, il appose une **affiche A3** explicative, avec les divers logos, permanente et visible dans ses locaux. Cette affiche sera fournie par Réussir en Sambre Avesnois.



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Hauts-de-France



pôle emploi



Maubeuge
Cœur de Sambre



Pays
de
Mormal
Communauté de Communes



Cœur de l'Avesnois



Sud
Avesnois
Communauté de Communes

Il fait également mention de la participation du FSE+ sur **tout document utilisé** pour le déroulement de l'action. Il assure que les participants à l'action ont été informés de ce financement. Le candidat retenu insérera également le logo de Réussir en Sambre Avesnois sur les documents utilisés pour la mise en œuvre de l'action.

5. Dispositions diverses

- Obligations FSE et principes horizontaux

Votre réponse devra tenir compte des obligations du Programme National FSE+ 2021-2027.

Les réponses devront également prendre en considération les différents principes horizontaux du FSE+ 2021-2027 tels que :

- l'égalité entre les femmes et les hommes,
- le développement durable,
- la lutte contre la discrimination

- Sous-traitance

» Le principe de sous-traitance est autorisé mais doit être déclaré au cours de l'exécution de l'action. Dans tous les cas, le candidat retenu demeure personnellement responsable de l'intégralité des prestations exécutées ou à exécuter.

» De même, il fait siennes des obligations et des conditions de paiement du sous-traitant, sans que Réussir en Sambre Avesnois puisse être concerné ou inquiété de quelque manière que ce soit.

- Différends et litiges

En cas de litiges résultant de l'application des clauses du présent Cahier des charges, le tribunal administratif territorial compétent sera saisi.

6. Conditions de rendu des offres

Pour être recevables, les offres devront être constituées des éléments suivants :

- Un courrier adressé à l'attention du Président de Réussir en Sambre Avesnois, M. Stéphane WILMOTTE, à l'adresse suivante : REUSSIR EN SAMBRE AVESNOIS – 20 Avenue Alphonse de Lamartine, BP 40247 – 59607 MAUBEUGE Cedex. Il est également possible de déposer les offres en mains propres à l'adresse précitée, contre récépissé, et aux horaires d'ouverture suivants : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi, ou par voie électronique à resa@reussir-sa.fr
- Un document reprenant l'ensemble des informations suivantes concernant le candidat : dénomination sociale, adresse, SIRET, nom du représentant légal, nom et coordonnées du responsable de l'action
- Un Devis
- Une lettre d'engagement liée au respect des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social Européen + spécifiant les justificatifs qui seront fournis au cours de la prestation (modèle en annexe 1)

Le candidat retenu devra communiquer, dans un délai de 8 jours suivant la notification d'attribution, ses observations éventuelles, ainsi qu'une attestation d'assurance couvrant les risques liés à son activité.

La date limite de réception des offres est le **Lundi 18 décembre 2023 17h.**

Réussir en Sambre Avesnois communiquera par courrier les résultats de cet appel à la concurrence pour le **22 décembre 2023 au plus tard.**

L'équipe de Réussir en Sambre Avesnois est à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires.
Pour des questions d'ordre administratif : Laëtitia GUILLE - lguille@reussir-sa.fr



Cofinancé par l'Union européenne



AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES



Action N° 3	Action « Promouvoir l'entreprise – Transports collectifs » (Priorité 1, objectif H) (Opération concernée : Soutien à la gestion RH des entreprises)
Du 15/01/2024 au 31/12/2025 inclus avec possibilité de renouveler une fois	
Description de l'action :	
<p>Mise en place de déplacements en autocars pour des visites d'entreprises et de centres de formation dans le cadre de l'action « Promouvoir l'entreprise, ses métiers, ses valeurs » pour les publics demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA, jeunes et adultes, accompagnés par Réussir en Sambre Avesnois dans le cadre du PLIE ou de la Mission Locale.</p> <p>Le déplacement en autocar ou minibus permet de pallier au manque de mobilité des publics pour se rendre par leurs propres moyens aux diverses visites et ainsi d'optimiser le nombre de participants (de 9 à 25, voire plus) par visite.</p>	
Objectifs généraux de l'action :	
<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser l'image des entreprises du territoire : faire connaître leurs activités, leurs métiers, leurs projets de développement, leurs besoins en compétences et formations, les évolutions métiers, l'impact des innovations technologiques et mutations économiques. • Impulser et faciliter les mises en relation avec les demandeurs d'emploi pour périodes d'immersion, apprentissages, ou prises de poste. • Informer et communiquer auprès du public sur leurs besoins en termes d'emploi et de compétences immédiats et à venir (les perspectives, les débouchés). • Favoriser les échanges et prises de contacts des candidats avec les professionnels et responsables d'entreprises. • Impliquer les entreprises aux différentes démarches d'information et de communication sur leurs activités et métiers mises en place par les partenaires auprès des jeunes, des demandeurs d'emploi, des partenaires de la formation professionnelle, des centres de formation et scolaires. • Informer et communiquer sur les évolutions des métiers et des formations, mettre en avant les évolutions nécessaires des formations pour répondre aux besoins des entreprises. • Valoriser les formations auprès des demandeurs d'emploi souvent réfractaires à la reprise d'une formation en leur démontrant les atouts et les besoins concrets de formations pour l'exercice des métiers en correspondance avec les besoins actuels des entreprises. • Impulser les orientations par choix et non par défaut afin d'optimiser les parcours professionnels. • Sensibiliser les entreprises aux problématiques rencontrées par les candidats pour leur orientation et insertion professionnelle en impulsant naturellement les démarches d'information et d'intégration des jeunes demandeurs d'emploi. 	
Lieu de réalisation de l'action :	
Territoire de la Sambre Avesnois (arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe) et Valenciennois.	
Modalités opérationnelles de l'action :	
<p>Modalités de transport requises : - 9 à 35 places en moyenne par déplacement – avec possibilité de mini-bus - 25 à 30 déplacements environ sur l'année - mobilisation du transporteur entre 3 heures et une demi-journée</p> <p>Modalités de réservation d'un transport :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « bon de commande » formulé par la responsable de l'action au sein de Réussir en Sambre Avesnois entre 1 semaine et 3 semaines avant la réalisation du transport - validation par le transporteur de ses disponibilités avec précisions et devis - confirmation de la commande par la responsable de l'action 	
Pièces à fournir durant l'action :	
<ul style="list-style-type: none"> -Devis détaillé pour chaque transport avec précisions sur le trajet effectué, le nombre de kilomètres parcourus, le temps de mobilisation du transporteur, un rappel des tarifs au km et horaire, et le coût total du transport -Facture correspondante pour chaque transport réalisé reprenant les éléments du devis 	



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Hauts-de-France



pôle emploi



Multi-accueil
Citoyen



Pays
de
Mormal
Communauté de Communes



Cœur
de
l'Avesnois



Sud
Avesnois
Communauté de Communes

Modalités financières :

Montant maximum alloué à l'action : **10 000 € TTC sur la période du 01/01/2024 au 31/12/2025 (renouvelable une fois)**
Le candidat indiquera dans sa réponse le montant détaillé de la prestation proposée en faisant ressortir le tarif au km, le coût horaire, le nombre de places proposées au sein de ses différents véhicules.
Le montant alloué à cette action sera versé en fonction des trajets réalisés tout au long de l'action. Le versement se fera après chaque déplacement sur présentation d'une facture reprenant les éléments du devis fourni.

Critères de sélection de l'offre :

Se reporter à la grille d'évaluation de l'action ci-jointe reprenant les différents critères de sélection avec leur pondération.



Cofinancé par
l'Union européenne



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Grille d'évaluation	« Promouvoir l'entreprise – Transports collectifs »
--------------------------------	--

<u>Recevabilité de l'offre</u>		
1-Date de réception de l'offre (L'offre a-t-elle été reçue dans les temps ?)		OUI / NON
2-Renseignements fournis relatifs au candidat :		
• dénomination sociale		OUI / NON
• adresse		OUI / NON
• SIRET		OUI / NON
• nom du représentant légal		OUI / NON
• nom du responsable de l'action		OUI / NON
• coordonnées du responsable de l'action		OUI / NON
3-Renseignements fournis relatifs à l'offre :		
• mémoire technique (si nécessaire)		OUI / NON
• Devis		OUI / NON
• lettre d'engagement FSE+		OUI / NON
Offre recevable :		OUI / NON

<u>Evaluation du montant de l'offre</u>		
Comparaison des montants pour plusieurs trajets types		Note / 20

<u>Evaluation du contenu de l'offre</u>		
1-Respect de la période de réalisation de l'action	15 %	Note / 20
2-Respect du lieu de réalisation de l'action	25 %	Note / 20
3-Expérience de la structure dans le domaine d'action concerné	15 %	Note / 20
4-Qualification du personnel en charge de l'action	15 %	Note / 20
5-Pertinence des moyens matériels utilisés	25 %	Note / 20
6-Capacité financière de la structure pour porter l'action	5 %	Note / 20
Calcul de la moyenne des notes selon les pondérations de chaque critère		Note / 20

Pondération note montant	70 %	<u>NOTE FINALE /20</u>
Pondération note contenu	30 %	



Cofinancé par l'Union européenne



AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES



ANNEXE 1 : Lettre d'engagement

Action n° 3 : « Promouvoir l'entreprise – Transports collectifs »

Je soussigné(e),,
représentant la structure,
atteste par la présente avoir pris connaissance des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social Européen et m'engage à les respecter.

Je m'engage également à fournir toutes les pièces justificatives liées à la réalisation de l'action « Promouvoir l'entreprise – Transports collectifs » qui me seraient demandées par Réussir en Sambre Avesnois, et notamment :

- Devis détaillé pour chaque transport
- Facture correspondante pour chaque transport réalisé reprenant les éléments du devis

Signature du représentant et cachet de la structure